

Procès-verbal

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 12 mai 2026, à 19 h

Tenue de façon hybride au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. David Breton St-Jean	Administrateur
■ M. André Élémond	Administrateur
■ M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice
■ M. Bertrand Gemme	Président
■ M. Michel Houle	Administrateur
■ M ^{me} Lise Santerre	Secrétaire
■ M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière

Membre sans droit de vote :

■ Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère du district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
----------------------------------	---

Absences

■ M. Richard Berthonin Noël	Administrateur
■ M ^{me} Kadia Saint-Onge	Administratrice
■ M. Maxime Turgeon	Vice-président

Autres présences

■ M ^{me} Rayane Baïtiche	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
-----------------------------------	---



■ M. Martin Landry

Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 12 mai 2026, à 19 h

Tenue de façon hybride au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

DÉROULEMENT

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale et de l'assemblée ordinaire du 14 avril 2026
4. Période d'information et d'échange réservée à Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
5. Période de questions et commentaires du public
6. Suivis des dossiers
 - 6.1 Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#));
 - 6.2 Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#));
 - 6.3 Suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#));
 - 6.4 Suivi du comité de revalorisation de l'Espace communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#)).
 - 6.5 Suivi de la Table de concertation des conseils de quartier (TCCQ)
 - 6.6 Suivi de l'Association des gens d'affaires (AGASS)
7. Projets et implications du CQSS
 - 7.1 Réponse de la Ville de Québec aux résolutions déjà déposées
 - 7.1.1 Réponse de la Ville de Québec : amélioration du processus des élections des conseils de quartier;



- 7.1.2 Réponse de la Ville de Québec : protection des arbres le long du tracé du projet de tramway de Québec;
- 7.1.3 Réponse de la Ville de Québec : Sécurité des piétons – intersection chemin Sainte-Foy / avenue Holland;
- 7.1.4 Réaménagement sécuritaire des rues résidentielles du quartier Saint-Sacrement dans la perspective de la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 de la Ville.

7.2 Dépôt de résolutions

- 7.2.1 Dépôt d'une résolution : Pétition pour le réaménagement des arrêts d'autobus sur le boulevard Laurier, pour l'installation d'abribus et pour la connexion 805-802 à établir;
- 7.2.2 Dépôt d'une résolution : Projet d'initiative pour l'aménagement de placettes et d'aires de repos aux abords de l'église du TSS par Espace communautaire Saint-Sacrement.

7.3 Suivi des résolutions

- 7.3.1 Réalisation d'un sondage en ligne;
 - 7.3.2 Participation du Conseil de quartier à titre d'exposant aux activités du secteur organisées par l'agence 714 le 9 mai 2026;
 - 7.3.3 Participation du Conseil de quartier à titre d'exposant à la Fête du communautaire le 23 mai 2026.
- 7.4 Demande de la Table de concertation en transport en commun
- 7.5 Suivi de l'organisation de la fête de la Saint-Jean au parc Holland le 24 juin 2026

8. Trésorerie

- 8.1 Réception d'un montant de 1 500 \$ pour l'exposition d'Espace communautaire Saint-Sacrement
- 8.2 Paiement de 135,00\$ au secrétaire de soutien ([Résolution 26-JAN- 01](#));



- 8.3 Paiement de 255,68 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat de matériel promotionnel;
- 8.4 Paiement de 370,00 \$ renouvellement abonnement Monmontcalm.

9. Formations et rencontres des administrateurs

10. Divers et ajouts sans préavis

11. Fin de l'assemblée

Procès-verbal

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

1. Ouverture de l'assemblée

M. Gemme ouvre la séance à 19 h03 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC-ANTOINE ADAM, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAVID BRETON ST-JEAN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale et de l'assemblée ordinaire du 14 avril 2026

L'intervention de la conseillère municipale sera déplacée de l'assemblée générale annuelle à l'assemblée ordinaire.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale et de l'assemblée ordinaire du 14 avril 2026, tel que modifié.



4. Période d'information réservée à M^{me} Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

M^{me} Vallières-Roland propose quelques points d'information, dont deux en lien avec les travaux du projet TramCité.

Du 19 mai au 19 juin, des [entraves ponctuelles](#) seront placées sur le boulevard René-Lévesque entre les rues Myrand et Turnbull afin de réaliser, notamment des analyses de sol. Il y aura des impacts sur la circulation, une voie sera maintenue dans chaque direction. Les trottoirs et traverses piétonnes demeureront accessibles ainsi que l'accès aux résidences et commerces. Par ailleurs, certains espaces de stationnement sur rue seront retirés ponctuellement.

La [construction d'un lien temporaire](#) sera nécessaire lorsque le boulevard René-Lévesque sera fermé à la circulation afin de permettre la circulation de transit entre la rue de Vimy et la rue Gérard-Morisset. Les travaux débuteront à la mi-mai pour une durée de deux mois. Deux séances d'échange, une avec les parties prenantes et l'autre avec la population, ont été tenues. Une troisième séance sera prévue le 26 mai, en mode virtuel, afin d'échanger sur la gestion du stationnement sur rue. Un questionnaire en ligne sera aussi disponible du 27 mai au 3 juin.

Avec le printemps, il est nécessaire de rappeler la participation de la Ville au mouvement [Mai sans tondeuse](#), dans une perspective de préservation de la bio-diversité, afin de protéger les insectes pollinisateurs. M^{me} Vallières-Roland invite donc les citoyennes et les citoyens à faire de même.

Pour terminer, la conseillère souhaite porter à notre attention le bilan 2025 du Plan d'action en accessibilité universelle 2025-2030, lequel a été [rendu public le 4 mai](#) dernier. Ce bilan témoigne d'avancées concrètes qui améliorent l'accès universel dans une foule de domaines. Il vise aussi les interventions réalisées au bénéfice des personnes âgées. En 2025 seulement, plus de 300 interventions ont été réalisées, appuyées par des investissements totalisant 34 M\$. Des mesures ont été ajoutées en matière de sécurité routière, notamment à l'intersection de la rue Holland et du chemin Sainte-Foy.

5. Période de questions et commentaires du public

M^{me} Trottier, citoyenne du quartier Montcalm, voudrait que l'église Saint-Sacrement soit dédiée aux sans-abris. Alternativement, elle propose qu'une cuisine collective y soit installée.

M^{me} Fortin désire souligner que le Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) est doté d'une cuisine qui peut être utilisée par des groupes.



M. Sirois, résident sur la rue Eymard, désire obtenir une mise à jour à propos de la sécurité routière sur cette artère. Il considère que la vitesse y est excessive et que les arrêts stop n'ont qu'une valeur symbolique. M. Gemme souligne que ce sujet sera traité au point 7.1.4 de l'ordre du jour.

M^{me} Vallières-Roland veut revenir sur la fête « Saint-Sacrement Rénove », à laquelle plusieurs centaines de personnes ont participé et qui s'est tenue sur une portion de la rue Marguerite-Bourgeoys, un ajustement nécessaire en raison des travaux liés au projet TramCité. Des commentaires positifs ont été reçus sur la localisation de la fête, ce qui a permis le maintien de la circulation sur le chemin Sainte-Foy. La Ville continue de soutenir les fêtes de quartier, en collaboration avec l'Association des gens d'affaires.

M. Louis Fortin, qui représente l'organisme Mobilisation Haute-Ville, attire l'attention des personnes présentes sur une autre fête de quartier, qui se tiendra le 23 mai au CLSS, et il invite les gens présents à propager la nouvelle et à y participer. (ce sujet est inscrit au point 7.3.3 de l'ordre du jour).

6. Suivis des dossiers

6.1 Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#))

M^{me} Saint-Onge, responsable de ce dossier, est absente ce soir. M^{me} Vallières-Roland mentionne que la saison du service àVélo est déjà fort populaire. De plus, une augmentation marquée de ce moyen de déplacement a été constatée. Elle rappelle qu'il s'agit d'un moyen de lutter contre la congestion routière.

M. Gemme suggère que ce service devrait être plus présent dans les parcs industriels.

6.2 Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#))

M^{me} Fortin a participé à la séance du conseil d'administration du lundi 11 mai. Elle fait état des inscriptions pour les activités du printemps, de la semaine de reconnaissance des bénévoles et du début des inscriptions pour le camp de jour (près de 2 000 inscriptions). Les équipes à l'animation ont été recrutées et sont en formation. Le CLSS a recommencé les « vendredis sans parents », pendant lesquels les enfants s'amuse et les parents sont libres, notamment pour aller au restaurant dans le quartier. Enfin, un accompagnement est offert aux enfants avec besoins particuliers, pour lequel 42 inscriptions ont été reçues.



M. Gemme ajoute que M. Houle et lui ont rencontré le directeur du CLSS pour lui demander l'assistance du Centre pour l'organisation de spectacles dans le quartier. Un comité de bénévoles est envisagé afin d'avoir un bassin de personnes pour aider lors des activités. À suivre en septembre pour voir comment nous pourrions collaborer avec plus de précisions.

Suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#))

Les travaux ont débuté à l'église, l'installation de l'échafaudage est en cours, les cloches ont été descendues, elles ne seront toutefois pas réinstallées dans les clochers. Les travaux continueront durant l'été et la fin est prévue à la mi-janvier 2027.

M^{me} Fortin ajoute que le CLSS offre l'aide alimentaire, une fois par semaine alors qu'autrefois c'était à l'église. Le Centre examine la possibilité de revenir à l'église pour ce service.

6.3 Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement ([ECSS](#))

M. Turgeon, responsable du dossier, n'est pas présent mais M. Gemme a participé à l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Les responsables attendent un rapport d'Entremise sur les projets possibles de revalorisation, prévu pour juin ou juillet.

6.4 Suivi de la Table de concertation des conseils de quartier (TCCQ)

La rencontre se tiendra dans deux semaines. Cette initiative n'est pas chapeautée par la Ville de Québec.

6.5 Suivi de l'Association des gens d'affaires (AGASS)

M. Élémond relate les discussions tenues à la rencontre du mois d'avril. Il fut question de la fête « Saint-Sacrement Rénove ». Les membres ont remarqué une belle atmosphère, très agréable pour tous. Aussi, des discussions ont porté sur l'aménagement de la placette coin Marguerite-Bourgeoys et chemin Sainte-Foy et sur la nécessité de solliciter de l'aide financière pour la réalisation de ce projet.

7. Projets et implications du CQSS

7.1 Réponse de la Ville de Québec aux résolutions déjà déposées



- 7.1.1 Réponse de la Ville de Québec : amélioration du processus des élections des conseils de quartier;

Nous reproduisons ci-après la réponse transmise par la division Interaction citoyenne et innovation :

« Bonjour,

Nous prenons bonne note de votre demande d'amélioration du processus de suivi des candidatures et des appuis lors des élections des membres des conseils d'administration des conseils de quartier. Certains éléments sont déjà en place, notamment un courriel pour chaque nouvelle candidature ainsi qu'une carte en ligne qui permet de consulter les appuis à chacune des candidatures, bien qu'il y ait un court délai entre la réception de l'appui et la mise en ligne.

Actuellement, chaque candidature doit être validée par un membre de l'équipe de participation publique, notamment en ce qui a trait à son lieu de résidence, et est ensuite saisie afin d'être rendue disponible sur la carte. Pour des raisons de protection des renseignements personnels ainsi que pour assurer la conformité de chacune des candidatures et appuis, le niveau d'automatisation est pour le moment restreint.

Nous pourrions toutefois nous repencher sur le processus en vue des prochaines AGA afin de tenter de répondre aux questionnements et préoccupations soulevés tout en respectant nos obligations de protection des renseignements personnels et en assurant la qualité des informations transmises par notre équipe.

Soyez assuré de notre volonté à ce que ce processus demeure transparent et le plus accessible possible pour les citoyens.

Cordialement,»

- 7.1.2 Réponse de la Ville de Québec : protection des arbres le long du tracé du projet de tramway de Québec;

Nous reproduisons ci-après la réponse transmise par la Division des communications pour le tramway de Québec :

« Tout d'abord, nous désirons vous remercier pour votre communication. Sachez que notre équipe est consciente que les travaux du projet TramCité, et les interventions en foresterie qui en découlent, suscitent des préoccupations chez les citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sacrement étant donné le couvert arboricole important qui caractérise ce secteur. Nous



espérons que le contenu de cette lettre répondra adéquatement à vos questions et inquiétudes.

Nous tenons à réitérer l'engagement de la Ville de Québec à protéger les arbres et à en prendre soin. La Ville a notamment adopté la [Vision de l'arbre 2015-2025](#) et plus récemment la [Stratégie de la biodiversité 2025-2040](#) qui visent à concrétiser cette implication.

En lien avec le projet TramCité, nous souhaitons partager certaines informations que nous jugeons utiles. Je vous invite à communiquer avec moi à nouveau pour tout besoin de précision ou de clarification.

Des normes environnementales rigoureuses

La Ville respecte rigoureusement les normes strictes en vigueur. L'équipe de la foresterie urbaine est impliquée dans la conception des travaux notamment en assurant une analyse individuelle des arbres sur le tracé et en proposant des ajustements aux travaux au besoin. En tout, près de 8 000 arbres ont été analysés.

De plus, dans le cadre de projets majeurs, la Ville exige de nouvelles exigences aux entrepreneurs. Nous nous assurons du respect de ces exigences, notamment grâce à des suivis réguliers sur les chantiers.

La protection des arbres, notre priorité

La priorité de la Ville est de protéger et de conserver le plus grand nombre d'arbres possible le long du tracé. En ce sens, nous mettons en place des mesures de protection : nous procédons à de l'élagage lorsque cela suffit, nous mettons en place des zones de protection autour des arbres qu'il est possible de conserver et nous en transplantons lorsque c'est réalisable. L'abattage demeure donc le dernier recours.

Dans les situations où l'abattage d'un arbre est inévitable, il s'explique par le fait que :

- L'arbre se trouve directement sur le tracé d'une infrastructure. Par exemple : une route, un trottoir ou une conduite doit passer à cet endroit.
- Les travaux touchent ses racines et le rendent instable; cela poserait un danger ou accélérerait sa perte.
- Une coupe massive de branches est nécessaire pour dégager l'espace autour de l'infrastructure; cela compromettrait la vitalité et la survie de l'arbre.

Il est nécessaire de préciser que ce sont les travaux préparatoires, étant donné leur nature, qui créent davantage d'impacts aux arbres et aux aménagements. Ces travaux visent à déplacer les infrastructures souterraines en vue de dégager l'espace suffisant pour la future plateforme du tramway, impliquant la reconstruction des réseaux municipaux souterrains (eau potable et égouts) et l'ajustement aux réseaux techniques urbains (télécommunications et énergie).



Notre stratégie de valorisation et de végétalisation

La Ville s'engage à valoriser le bois coupé, par exemple en transformant certaines parties comme les branches en copeaux ou en compost. Dans le cas d'un abattage sur un terrain privé, le propriétaire peut conserver le bois coupé s'il le souhaite, lorsque c'est possible.

Rappelons que la Ville s'engage à planter 20 arbres pour 1 arbre abattu. À terme, il est prévu abattre environ 1 500 arbres sur l'ensemble du tracé de 19 km, et en planter 30 000 autres. Les plantations sont distribuées dans les quartiers traversés par le tramway et dans ceux à proximité. Lorsque la coupe a lieu sur une propriété privée, la Ville replante et entretient à vie, à ses frais. Déjà, plus de 15 000 arbres de remplacement ont été plantés et sont entretenus par la Ville. En moyenne, les arbres plantés ont entre 3 et 4 mètres de haut, et 6 à 8 ans d'âge.

Une stratégie de végétalisation spécifique à chaque quartier traversé est prévue. Cette stratégie vise à mettre en valeur la végétation existante, à la bonifier et à participer à la biodiversité. Au final, les nouveaux aménagements qui seront conçus tout au long du tracé incluront plus d'espaces publics, plus d'îlots de fraîcheur et plus de végétation.

Une planification à préciser

Pour le moment, nous ne pouvons confirmer aucun chiffre d'abattage sur le boulevard René-Lévesque en 2026, car nous sommes en attente des besoins précis de l'entrepreneur. C'est la planification des travaux de l'entrepreneur qui définit le besoin d'interventions sur la foresterie urbaine, ainsi que le moment. Ces informations seront communiquées au moment opportun, dès qu'il est possible d'avoir plus de précisions.

Soyez cependant assuré de notre volonté de transparence, mais aussi de la rigueur et des efforts déployés pour limiter au maximum les coupes d'arbres.

Nos meilleures salutations, »

- 7.1.3 Réponse de la Ville de Québec : sécurité des piétons – intersection chemin Sainte-Foy / avenue Holland;

Nous reproduisons ci-après la réponse transmise par le Service du transport et de la mobilité intelligente :

« Bonjour,



Nous avons pris connaissance de la résolution et nous sommes conscients de la situation à ce carrefour. En effet, cette intersection représente un défi de programmation puisque les besoins des divers usagers y sont nombreux:

- forts débits de circulation
- fort achalandage piétons et présence de clientèle vulnérable (vitesse de marche réduite)
- nombre de voies et mouvements
- présence de parcours RTC
- présence de pistes cyclables

Ainsi, nous poursuivons nos observations afin d'identifier des pistes d'optimisations que nous pourrions ensuite déployer.

Cordialement, »

■ 7.1.4 Réaménagement sécuritaire des rues résidentielles du quartier Saint-Sacrement dans la perspective de la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 de la Ville

M^{me} Vallières-Roland discute de l'implantation de seuils de ralentissement et d'une première réalisation à l'intersection de la rue Barrin et de l'avenue Holland. Elle travaille présentement sur un « parcours aînés ». D'autres seuils ont été implantés sur les rues des Érables et Ernest-Gagnon.

M. Adam rappelle que plusieurs citoyennes et citoyens de cette avenue se sont manifestés, que le Conseil de quartier a soumis un mémoire sur la question, que la problématique de la circulation de transit a été ainsi évoquée et que des discussions ont été tenues avec le RTC. La question a été soulevée au comité de liaison TramCité. Quand une nouvelle somme de 3 M\$ pour sécuriser les corridors scolaires a été annoncée, il était convaincu que la rue Eymard serait visée.

Le citoyen qui était intervenu précédemment revient au micro et répète que les arrêts stops sont théoriques et il déplore la vitesse excessive ce qui, pour lui, constitue l'enjeu majeur. Il propose des mesures physiques.

M^{me} Vallières-Roland affirme que l'avenue Eymard est prioritaire pour elle. Il s'agit d'une artère large qui offre peu de stationnements sur rue. De telles rues sont présentes dans tous les quartiers. Des seuils ont été implantés en 2025 et il y en aura d'autres. Elle désire entendre les observations qui découleront de la fermeture du boulevard René-Lévesque en vue des travaux liés au projet TramCité, ce qui devrait vraisemblablement avoir pour effet de diminuer la circulation de transit.



M. Houle suggère que les dos d'âne devraient être une solution à envisager. Une présence policière pourrait aussi être souhaitable. M^{me} Fortin évoque l'installation de lumières clignotantes.

7.2 Dépôt de résolutions

- 7.2.1 Dépôt d'une résolution : Pétition pour le réaménagement des arrêts d'autobus sur le boulevard Laurier, pour l'installation d'abribus et pour la connexion 805-802 à établir;

Une pétition citoyenne sera déposée sur un site dédié à ce type d'initiative. Le Conseil vise le mois de septembre pour la déposer au RTC et à la Ville.

Résolution 26-04-01

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC-ANTOINE ADAM, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement dépose une pétition citoyenne sur un site dédié à ce type d'initiative, encourage les citoyennes et les citoyens du quartier à la signer et dépose au RTC et à la Ville la pétition, une fois les signatures recueillies.

- 7.2.2 Dépôt d'une résolution : Projet d'initiative pour l'aménagement de placettes et d'aires de repos aux abords de l'église du TSS par Espace communautaire Saint-Sacrement;

Résolution 26-04-02

CONSIDÉRANT le projet présenté par Espace communautaire Saint-Sacrement (ECSS) visant l'aménagement de placettes et d'espaces de repos le long du chemin Sainte-Foy dans le cadre de la mise en valeur du chantier de réfection des clochers et de la requalification de l'église du Très-Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT que ce projet prévoit des interventions sur trois sites, incluant notamment l'installation de bacs de plantation, de bancs, de panneaux d'information et des aménagements paysagers favorisant l'animation du milieu et l'appropriation citoyenne des espaces publics;



CONSIDÉRANT que certaines interventions proposées sont situées en tout ou en partie sur des terrains relevant de la Fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard, pour lesquelles les autorisations requises ont été obtenues;

CONSIDÉRANT que ce projet contribue à l'amélioration du cadre de vie, à la vitalité du quartier, à la sécurité et à la convivialité des déplacements piétons sur une artère importante;

CONSIDÉRANT que ECSS a entrepris des démarches auprès de la Ville de Québec afin d'obtenir l'installation de bacs de plantation et de mobilier urbain (bancs);

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite soutenir des initiatives locales structurantes et mobilisatrices dans le cadre de son budget d'initiative;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil de quartier de Saint-Sacrement appuie officiellement le projet d'aménagement de placettes et d'espaces de repos proposé par Espace communautaire Saint-Sacrement;

QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement fasse une contribution financière maximale de 2 000 \$ provenant de son budget d'initiative et versée à Espace communautaire Saint-Sacrement afin de soutenir la réalisation du projet, notamment pour les éléments d'aménagement, de mise en valeur ou de communication;

QUE cette contribution soit conditionnelle à la réalisation du projet tel que présenté ainsi qu'à l'obtention des autorisations requises de la Ville de Québec et des parties concernées;

QUE le Conseil de quartier mandate son président pour assurer le suivi administratif et la coordination avec les partenaires impliqués.

7.3 Suivi des résolutions

■ 7.3.1 Réalisations d'un sondage en ligne

Compte tenu de l'absence de M^{me} Saint-Onge, ce sujet est reporté à la prochaine assemblée.

■ 7.3.2 Participation du Conseil de quartier à titre d'exposant aux activités du secteur organisées par l'agence 714 le 9 mai 2026



Malheureusement, le Conseil de quartier n'y était pas. La prochaine activité est prévue pour le 23 mai et, idéalement, deux membres du Conseil devraient y participer.

- 7.3.3 Participation du Conseil de quartier à titre d'exposant à la Fête du communautaire le 23 mai 2026

Sujet abordé au point précédent.

7.4 Demande de la Table de concertation en transport en commun

Les préoccupations suivantes devront être formulées par M^{me} Santerre, qui est responsable du dossier :

Distance trop grande entre certains arrêts du parcours 805, insuffisance des stations dans le quartier et absence d'abribus pour certaines d'entre elles.

Absence de connexion entre le parcours 802, dont les points de départ et d'arrivée sont situés coin René-Lévesque Ouest /Belvédère et Calixa-Lavallée et le parcours 805 qui circule sur le boul. Laurier.

Les écarts fréquents des chauffeurs et des chauffeuses quant aux règles de la sécurité routière.

La circulation de transit dans les rues résidentielles du quartier, notamment sur l'avenue Eymard.

7.5 Suivi de l'organisation de la fête de la Saint-Jean au Parc Holland le 24 juin 2026

Une somme de 1 600 \$ a déjà été reçue de la part du ministère de la Culture et des Communications. M. Houle fait état des célébrations qui auront lieu sur les Plaines à Québec. Il décrit également ce qui est envisagé pour le Parc Holland : M^{me} Vallières-Roland a confirmé sa participation. M. Étienne Grandmont sera présent pour le discours patriotique. Musique et gâteau sont aussi prévus.

8. Trésorerie



8.1 Réception d'un montant de 1 500 \$ pour l'exposition d'Espace communautaire Saint-Sacrement

Le conseil accuse réception de ce montant, versé par la Ville.

8.2 Paiement de 135 \$ au secrétaire de soutien (Résolution 26-JAN-01)

SUR UNE PROPOSITION DE M^{ME} LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 135,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 mai 2026.

8.3 Paiement de 255,68 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat de matériel promotionnel

SUR UNE PROPOSITION DE M^{ME} YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 255,68 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat de matériel promotionnel.

8.4 Paiement de 370 \$ plus taxes renouvellement abonnement Monmontcalm

Le montant du paiement à Monmontcalm devra inclure les taxes.

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LYNDY FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 370,00 \$ plus les taxes applicables pour le renouvellement de l'abonnement à Monmontcalm.

9. Formations et rencontres des administrateurs

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre lien temporaire Gérard-Morisset	15 avril 2026	19h à 21h00	2
Rencontre avec les loisirs Saint-Sacrement	16 avril 2026	16h15 à 16h45	2
Rencontre d'information Commission consultative pour le vivre-ensemble	16 avril 2026	19h à 20h00	2
Rencontre PSPJE	20 avril 2026	19h à 21h30	1
Rencontre lien temporaire Gérard-Morisset	22 avril 2026	19h à 21h00	1
AGA ECSS	28 avril 2026	19h à 20h30	3
Rencontre de travail du CQSS	5 mai 2026	19h30 à 21h00	7

Rencontre des présidents de CQ avec la VQ	6 mai 2026	18h30 à 20h30	1
Atelier citoyen pour une ville plus verte et solidaire	7 et 14 mai 2026	19h à 21h00	1

10. Divers et ajouts sans préavis

M. Tanguay, un citoyen du Vieux-Limoilou, propose que les conseils de quartier soient améliorés. Il souhaiterait devenir membre du conseil de quartier, mais n'y réside pas. Il a réussi à recueillir les appuis nécessaires pour l'élection à ce conseil mais deux membres du conseil se présentaient à nouveau pour les deux postes disponibles.

Il voudrait prendre part aux rencontres de la Table de concertation des conseils de quartier. M. Gemme n'est pas ouvert à cette proposition puisque la table est réservée aux administrateurs des conseils de quartier.

11. Fin de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h30.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 mai 2026.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction